



GARÉOULT

Le Mag

N° 10 / DÉCEMBRE 2024

Mes actus - Ma ville - Mon quotidien



Chères Garéoultaises, Chers Garéoultais,

Avec plus de 400 entreprises recensées par l'INSEE* dont plus de 160 dans le secteur du commerce et des services, la Ville de Garéoult bénéficie d'une offre de proximité importante dont on ne peut que se féliciter.

Boucheries, boulangeries, supermarché... mais aussi coiffeur, couture, optique, presse... il est impossible de citer tous les services disponibles car rien ne manque pour satisfaire les besoins du quotidien sans avoir à se déplacer.

A cela, viennent s'ajouter de nombreux services de santé, services qui devraient encore s'étoffer prochainement avec un projet de construction d'un pôle de santé pluridisciplinaire à l'emplacement de l'ancienne piscine municipale.

En proposant cette parcelle de 2 210 m² à la vente de gré à gré, notre intention n'était pas de voir l'ancienne piscine remplacée par un nouvel ensemble immobilier.

Par cette procédure, nous nous sommes laissés la possibilité de recueillir des projets autres qui seraient validés en Conseil Municipal.

L'offre relative à l'implantation d'un pôle de santé pluridisciplinaire à Garéoult réunissant médecins généralistes et spécialistes a rempli cet objectif. Nous y avons vu l'opportunité de vous faciliter l'accès au soin avec une prise de rendez-vous plus accessible, des délais d'attente réduits.

S'il est trop tôt pour présenter plus en détails ce projet porté par des professionnels de santé garéoultais, la première étape est néanmoins franchie avec la signature du compromis de vente du terrain.

Certains diront qu'il est dommage de se débarrasser de cette façon du patrimoine communal mais nous ne pouvions garder en l'état la piscine municipale. Ne répondant plus aux normes sanitaires et de sécurité, la remise en eau de cet équipement n'était pas possible au regard du coût des travaux à engager.

Quant au projet de piscine intercommunale couverte annoncé en janvier dernier, il est toujours d'actualité comme me l'a récemment confirmé Monsieur Didier BREMOND, Président de l'Agglomération Provence Verte. Il confortera notre souci permanent de garantir la qualité de votre cadre de vie.

Je vous souhaite à toutes et à tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année, entourés des personnes qui vous sont chères.

Bien à vous.

Votre Maire,
Gérard FABRE
1^{er} Vice-Président de l'Agglomération Provence Verte

* Source INSEE - Chiffres détaillés 2021 (paru le 8/10/24)

À LA UNE



P2

Enquête publique PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS

Des conséquences pour les propriétaires



P5

OCTOBRE ROSE

Forte mobilisation du public et des bénévoles

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE



GARÉOULTAIS DE PLUS DE 75 ANS PENSEZ À VOUS INSCRIRE

Cette année encore, un goûter spectacle et un colis gourmand seront offerts aux garéoultais de plus de 75 ans dans le cadre des festivités de Noël. Pour en bénéficier, les personnes concernées doivent s'inscrire en Mairie avant le 4 décembre 2024 :

● Au près du CCAS pour le COLIS GOURMAND

Tél. 04 94 72 87 12 / ccas@gareoult.fr

● Au près du service Événementiel pour le SPECTACLE
«Plumes Paillettes et Strass» du jeudi 12 décembre à 14H30

Tél. 04 94 72 87 08 / communication@gareoult.fr

JEUNESSE



Emmanuelle BOTHEREAU
Maire Adjointe



Johanna MAS
Conseillère Municipale



Alain CUSIMANO
Conseiller Municipal

CENTRE MULTI ACCUEIL JULES FERRY UN ESPACE PRIVILÉGIÉ POUR LES JEUNES ET LES PARENTS



Avec 11 animations proposées gratuitement et 9 sorties à petits prix (watergliss, aqualand, ok corral, karting...), 140 adolescents âgés de 11 à 17 ans ont passé un excellent été grâce au programme concocté par l'équipe d'animation du Centre Adolescent Municipal. Egalement très fréquentée toute l'année, cette structure située au Centre Multi Accueil Jules Ferry permet aux 340 jeunes inscrits de se retrouver dans une ambiance cosy et détendue en semaine et pendant les vacances scolaires. Une documentation très riche sur des sujets qui les concernent, fait de ce lieu un espace de conseils bienveillants et de dialogue très important pour nombre d'entre eux.

Le service Jeunesse Enfance et Éducation est également un interlocuteur privilégié pour les parents et propose de nombreuses actions et temps d'échanges autour de sujets divers et variés. Pour exemple, le Café des Parents organisé chaque mois, qui offre un espace de discussions pour tous ceux qui souhaitent profiter de l'expérience des autres et apporter son propre point de vue sur des thèmes choisis en commun.

RENSEIGNEMENTS : Service Enfance Jeunesse Éducation
04 94 80 94 90 / service-jeunesse@gareoult.fr



UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Animateur depuis presque 30 ans, Yoann JAUSSAUD a rejoint l'équipe de Garéoult en octobre dernier.

Fort d'une solide expérience de l'accueil des enfants et des missions de direction, il souhaite travailler dans la continuité, épaulé par 2 adjoints et par les animateurs de l'Accueil de Loisirs et du Périscolaire.

Toutefois, son objectif est de dynamiser la structure en proposant de nouvelles actions. Les idées ne manquent pas pour éveiller la curiosité des enfants et les divertir tout en gardant à l'esprit que toute activité doit être source de pédagogie.

RENSEIGNEMENTS :

Accueil de Loisirs et Accueil périscolaire
06 20 38 39 55 / al.gareoult@odelvar.com

De 7H le matin / jusqu'à 19H le soir

Mercredi et vacances scolaires : Journée entière
(Arrivée entre 7H et 9H - Départ entre 17H et 19H)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Lionel MAZZOCCHI
1er Adjoint



Marie-Pierre EMERIC
Conseillère Municipale



Sébastien TRUC
Conseiller Municipal



Christelle BOUILLER
Conseillère Municipale

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS DES CONSÉQUENCES POUR LES PROPRIÉTAIRES

Créé par la loi du 2 février 1995, le PPRi, Projet de Plan de Prévention des Risques d'inondations est un document réalisé par les services de l'État. Il met en évidence les zones à risques des communes et les mesures à mettre en œuvre pour limiter les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. C'est un document d'urbanisme qui s'adresse à tous les propriétaires et peut avoir des conséquences techniques et financières selon la zone où se trouve le bien. C'est pourquoi, il est important pour les habitants et les entreprises d'en prendre connaissance.

La procédure de révision du PPRi de Garéoult est toujours en cours et a déjà fait l'objet de nombreuses réserves de la part de la Municipalité et des citoyens avec la création d'un collectif. Les différents documents présentés à l'approbation du Conseil Municipal le 3 octobre 2024 ont par ailleurs recueilli un avis défavorable.

L'enquête publique organisée du 18 novembre au 18 décembre inclus, permet à tous les propriétaires et futurs acquéreurs de consulter les plans définissant les couleurs de zones (blanche, bleue, rouge). Ces zones permettent d'identifier les éventuels risques et les contraintes sur la constructibilité du terrain, les extensions de construction et la valeur des biens.

Au cours de cette enquête, Monsieur Michel RIQUET, Commissaire enquêteur sera chargé de recueillir les observations des habitants. Celles-ci pourront également être consignées dans un registre ouvert en Mairie ou être adressées par voie postale au Commissaire enquêteur ou via le site internet <http://www.var.gouv.fr>. À l'issue, le PPRi sera approuvé par arrêté préfectoral et intégré au Plan Local d'Urbanisme qui s'appliquera à toutes nouvelles demandes de permis de construire.



ENQUÊTE PUBLIQUE PPRi de GARÉOULT Jusqu'au 18 décembre 2024 inclus

CONSULTATION DES PLANS EN MAIRIE :

Du lundi au jeudi : 8H30-12H / 13H30-17H15

Le vendredi : 8H30-12H / 13H30-16H

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Lundi 2 décembre : 13H30-17H15

Vendredi 6 décembre : 8H30-12H

Mardi 10 décembre : 8H30-12H

Mercredi 18 décembre : 13H30-17H15

RENSEIGNEMENTS : Service Urbanisme
04 94 72 87 02 / urbanisme@gareoult.fr



Gilles TRÉMOLIÈRE
Maire Adjoint



Tony REAULT
Conseiller Municipal



Sandra BODART
Conseillère Municipale

FOCUS SUR LES TRAVAUX EN RÉGIE

ECLAIRAGE DE GILLES TRÉMOLIÈRE, MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET DE MICHEL LEBERER, MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX TRAVAUX



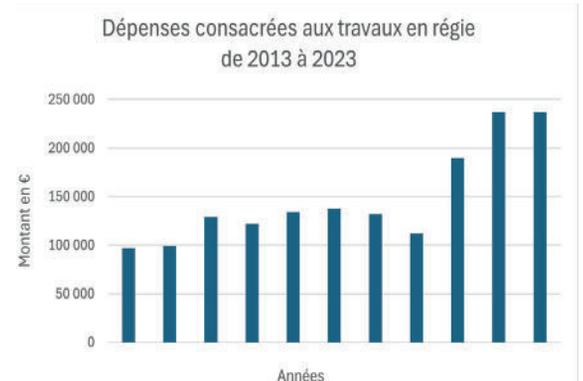
Aménagement des espaces verts, rénovation des bâtiments, élévation de murs, pose de cloisons et de carrelage, peinture, installation d'équipements électriques et sanitaires... les champs de compétences des agents municipaux sont très nombreux.

De 98 815 € en 2013 à 234 240 € en 2023, les travaux en régie ont évolué significativement au cours des 10 dernières années. Réalisés par les agents techniques sans intervention des entreprises, ils permettent de gagner en flexibilité et de rénover une partie du patrimoine de la commune.

On indiquera que sur cette même période la Commune a subi des baisses conséquentes des principales dotations pour un montant total de plus d'1 million d'€. D'où le choix d'accentuer les travaux en régie au fil des années comme expliqué ci-dessous.

Organisées en parallèle des travaux de maintenance et d'entretien courant, beaucoup d'interventions en régie sont peu visibles des garéoultais. Mais ces dernières années ont été marquées par des chantiers d'ampleur dévoilant tout le savoir-faire des équipes. Laissant aux entreprises la réalisation du gros œuvre lorsque cela est nécessaire, le personnel communal intervient ensuite pour réaliser les aménagements intérieurs et les finitions.

Après la rénovation complète de l'accueil de la Mairie en 2021, l'aménagement du Parc Naturel du Vivier, la transformation de l'étude notariale en Maison des Associations et la rénovation de la Maison de Garéoult en sont des exemples récents.



LE PARC NATUREL DU VIVIER/ Ouverture juin 2022

Né de la volonté d'offrir un espace de détente et de jeux à proximité du Centre Ville, en 2022, les terrains de Fontaine de Clastres sont transformés en parc naturel du Vivier après plusieurs mois d'aménagements réalisés uniquement en régie par les services municipaux (hors clôture de délimitation et équipements).

Superficie du Parc : 18 732 m²
Montant total des travaux : 82 248 € dont 77 262 € pour les travaux réalisés en régie par le Service Technique
Débroussaillage et nettoyage des lieux, création des cheminements, pose des clôtures bois, création et aménagement de la mare, création du pont en bois, plantations, implantation des agrées de jeux...



LA MAISON DES ASSOCIATIONS / Inaugurée en septembre 2022

Ancien office notarial, ce bâtiment situé boulevard du Mourillon accueille chaque semaine 14 associations pour leurs activités régulières et offre un lieu pour la tenue des réunions ponctuelles des autres associations.

Bâtiment acquis en novembre 2021 pour un montant global de 550 000 €
Montant total des subventions obtenues (Région + Département) : 385 000 €
Superficie du bâtiment principal : 375 m² avec un espace disponible pour la conservation des archives municipales de 90 m²
Montant total des travaux : 110 000 € dont 70 300 € pour les travaux réalisés en régie par le Service Technique
Redistribution des pièces avec abattage de murs et pose de nouvelles cloisons. Réfection sols et plafonds (revêtement et peinture), création de nouveaux sanitaires, remplacement du réseau électrique et du système de chauffage.



LA MAISON DE GARÉOULT / Réouverture en novembre 2023

Salle polyvalente, la Maison de Garéoult n'avait pas connu de travaux d'ampleur depuis son ouverture en 1979. En 2021, suite à une panne de chauffage, sa rénovation totale est décidée afin de la rendre plus agréable et plus fonctionnelle.

Superficie de la salle : 400 m²
Montant total des travaux : 305 733 € dont 99 456 € pour les travaux réalisés en régie par le Service Technique
Redistribution des pièces avec abattage de murs et pose de nouvelles cloisons. Agrandissement et aménagement de la cuisine, d'un espace de stockage, d'un espace pour la régie son et lumières et de nouveaux sanitaires. Réfections des sols et plafonds (revêtement et peinture), pose de carrelages et faïences, remplacement du réseau électrique et du système de chauffage.

TRAVAUX CADRE DE VIE



Michel LEBERER
Maire Adjoint



Patrick BONNET
Conseiller Municipal



Pascal FERRARI
Conseiller Municipal

RÉNOVATION DU COLLÈGE GUY DE MAUPASSANT (de la compétence du Département du Var) UN CHANTIER D'AMPLEUR PILOTÉ PAR MARIE-LAURE PONCHON, CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Chantier prioritaire du Plan de Rénovation des Collèges voté par le Département du Var, le collège de Garéoult construit en 1989 va bénéficier pendant 3 ans de travaux visant à améliorer le quotidien des 690 élèves accueillis et des 80 adultes (dont 45 professeurs) nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

D'un montant total estimé à 2,5 millions d'€, la première phase de remplacement et de désamiantage de la toiture a commencé cet été avec pour objectif de mettre l'ensemble du bâtiment à l'abri des fuites et dégradations liées à la pluie.

Ne pouvant pas intervenir pendant le temps scolaire, les entreprises ont œuvré au mois d'août en seulement quelques jours avec un résultat déjà bien visible. Bien qu'inachevée, la nouvelle toiture dont le remplacement se poursuivra en 2025 et 2026 offre déjà un meilleur confort au personnel et aux élèves dans plusieurs parties du bâtiment et notamment au CDI, totalement refait à neuf.

Installée entre janvier et juin à l'arrière du bâtiment, une clôture opaque préserve désormais les élèves des regards indiscrets et gestes malveillants tandis que l'aménagement des zones de vie des personnels (vestiaires, buanderie, locaux de stockage, bureaux...) facilitent le travail des agents dédiés à la cuisine et au service.



Comme précisé par Madame Magalie CHAUVIN, Principale du Collège, c'est pendant les vacances que la majorité des travaux ont eu lieu. En octobre, ils ont donc continué avec la mise en accessibilité du bâtiment par la création de rampes et la suppression des marches facilitant ainsi l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Aux abords immédiats du Collège, les déplacements des élèves ont également été sécurisés par la création d'un espace d'attente dédié aux bus en complément des aménagements réalisés en 2023 par la mairie via le syndicat intercommunal des chemins : voie cycliste et piétonne, changement du sens de priorité pour l'accès au parking...

Du 1er janvier 2024 au 31 août, 1 153 500 € de dépenses ont été engagées par le Département du Var pour la rénovation du Collège de Garéoult. Cela concerne :

- La phase 1 du remplacement et désamiantage des toitures
- La sécurisation arrière du site par des clôtures opaques
- Le remplacement de l'alimentation des réseaux de radiateurs
- L'aménagement des zones de vie des personnels

A cela, s'ajoutent les travaux d'accessibilité entrepris au mois d'octobre, les aménagements du parking ainsi que les travaux courants de maintenance et d'entretien



RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES AU SERVICE DE LA POPULATION



Les membres de la Réserve Communele de Sécurité Civile de Garéoult

De gauche à droite sur la photo (en tenue orange) :

Michel MEUNIER - Jean-Louis AMEGLIO - Michel BRODNIK - Lahceen MAJJOUT

Absents le jour de la photo :

Martine BALDACCI - Richard BALDACCI - Francis ETIENNE

Composée de 7 équipiers volontaires soucieux de s'investir pour la sécurité des biens et des personnes, la Réserve Communele de Sécurité Civile de Garéoult est présidée par Michel LEBERER, Adjoint au Maire et coordonnée par Michel MEUNIER qui en assure l'organisation et la logistique.

Patrouilles quotidiennes dans le massif durant la période estivale, entretien du matériel de secours, surveillance lors des manifestations, aide en cas de sinistres ... les équipiers, facilement reconnaissables à la tenue orange qui les caractérise, assurent de nombreuses missions visant à compléter les actions de la Mairie pour informer, protéger et soutenir la population.

La réserve intervient en étroite collaboration avec les services municipaux et les services de secours et d'incendie et se rend rapidement disponible.

RENSEIGNEMENTS : Mairie de Garéoult
04 94 72 87 13 / mairie@gareoult.fr

SOLIDARITÉ



Marie-Laure PONCHON
Maire Adjointe



Laurence SOICHET
Conseillère Municipale



Brigitte DUMONT
Conseillère Municipale

EN MOUVEMENT POUR MA SANTÉ PLUS DE 400 PERSONNES MOBILISÉES



Ludique et solidaire, la manifestation «En mouvement pour ma santé» organisée par la Mairie et le CCAS de Garéoult le 19 octobre dernier, a permis à plus de 400 personnes, d'agir en faveur de la lutte contre le cancer du sein et des bienfaits de l'activité physique sur la santé.

Pour sa 4ème édition, la Marche&Course Rose a réuni 300 participants tandis que les différents défis sportifs animés par les Associations, le CDOS et l'UFOLEP faisaient le bonheur des petits et des grands.

Grâce à la mobilisation de tous, 1 612 € de dons ont été remis à La Ligue et à l'Association Le Ressort à l'issue de cette matinée appréciée de tous.

Félicitations à l'ensemble des bénévoles et associations sans qui cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu. Merci à tous les participants pour leur générosité, au Département du Var, à l'UFOLEP ainsi qu'à Madame Lucienne ROQUES, Présidente du CDOS Var pour leur soutien.



COHÉSION SOCIALE



Marie-Paule BREDOUX
Maire Adjointe



Caroline LUCIANI
Conseillère Municipale



Michel GODEC
Conseiller Municipal

JOURNÉE MONDIALE DE NETTOYAGE DE LA PLANÈTE UN EXEMPLE À SUIVRE AU QUOTIDIEN



Samedi 21 septembre, à Garéoult comme partout en Provence Verte, les habitants se sont mobilisés en faveur du cadre de vie en prenant part à la matinée de ramassage des déchets organisée par la Mairie en collaboration avec l'Agglomération Provence Verte. Au total, ce sont près de 200 kg de déchets divers et 2 800 mégots qui ont été collectés en seulement quelques heures par la vingtaine de bénévoles présents.

Au delà de cette action ponctuelle de nettoyage de la nature réalisée grâce à la mobilisation citoyenne et à la bonne volonté de quelques personnes, ce sont des efforts quotidiens qui doivent être faits par tous pour éviter que ne se dégrade notre cadre de vie. L'enlèvement et le traitement des déchets sauvages ont un coût qui se répercute inévitablement sur les ménages. Pourtant de nombreux services et équipements existent déjà pour éviter que tous ces déchets ne se retrouvent dans la nature. De plus, avec quelques astuces simples, le tri devient facile au quotidien. Retrouvez tous les bons gestes à adopter via la documentation disponible à l'accueil de la Mairie et en ligne sur le site : <https://jetrienprovenceverte.fr/je-trie/>



EN MOUVEMENT POUR MA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

Organisées dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale, les actions menées du 15 au 19 octobre ont permis de rappeler l'importance de préserver sa santé mentale aussi bien que sa santé physique pour aboutir à un bon équilibre de vie et ce, à tous âges. Animation auprès des élèves du Collège de Garéoult et des enfants de l'École Élémentaire mais aussi temps d'échanges avec les associations du territoire sur le thème de l'inclusion animé par l'UFOLEP, balade alliant découverte et activité physique douce pour les seniors... et défis sportifs pour tous, les rendez-vous programmés dans le cadre de cet événement ont permis de sensibiliser un large public.

RENSEIGNEMENTS : Service Cohésion Sociale
04 94 77 54 92 / cohesion-sociale@gareoult.fr

VIE ASSOCIATIVE VILLE ACTIVE ET SPORTIVE



Basile BRUNO
Maire Adjoint



Pascale ULRICH
Maire Adjointe



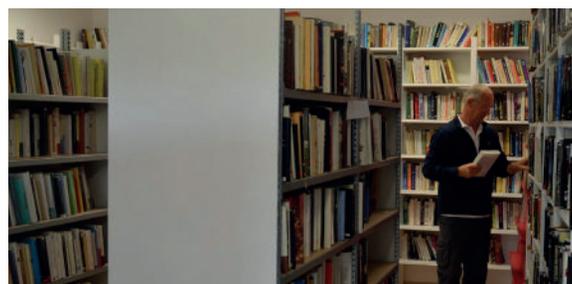
Florence MILHES
Conseillère Municipale

LABEL VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

LA VILLE DE NOUVEAU RÉCOMPENSÉE

Déjà labellisée en 2021, la Ville de Garéoult a de nouveau été récompensée par un laurier lors de la cérémonie d'attribution organisée par le Comité national en octobre dernier. Elle fait partie des 73 communes de Provence Alpes Côte d'Azur labellisées sur les 994 villes de la région.

Saluant la politique municipale mise en place, cette distinction est également celle des dirigeants et bénévoles de la trentaine d'associations sportives soutenues par la ville. Attirant chaque année, plus de 4 000 adhérents de tous âges et de tous niveaux, ces associations, qui bénéficient de la mise à disposition de locaux et de subventions nécessaires à leur fonctionnement, contribuent largement à cette distinction. Merci à elles.



DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA BIBLIOTHÈQUE ...

Accueillie pendant de nombreuses années à la Maison de l'Âge d'Or, la bibliothèque se situe désormais au 5 place Jean Moulin. Gérée par les bénévoles du Club de l'Amitié, elle regorge de romans, livres pratiques, prix littéraires, documentaires... et s'enrichit régulièrement de nouveautés.

Ouverte les mardis et samedis de 9H à 11H30

Cotisation annuelle: 25 €/famille

Renseignements : 07 68 81 58 41

Retrouvez les coordonnées des associations

sur www.gareoult.fr / via ce QRCode

et dans le guide disponible à l'accueil de la Mairie

RENSEIGNEMENTS : Service Associations

04 94 72 87 08 / associations@gareoult.fr



... ET POUR LES ATELIERS CRÉATIFS

L'association bénéficie également d'un nouveau local et propose désormais ses activités de broderie, céramique, scrapbooking... au 4 place de l'Église.

Les lundis, mardis et mercredis de 14H à 17H

Renseignements : 04 94 04 85 28 / 06 63 28 60 43

CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE DE GARÉOULT

JEAN-SÉBASTIEN BORSOTTI SUCCÈDE À PHILIPPE VALLOT



Après 25 ans au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours, le Lieutenant Philippe VALLOT a quitté en juin dernier son poste de Chef du Centre de Secours de Garéoult au profit d'une retraite bien méritée. C'est désormais, le Lieutenant Jean-Sébastien BORSOTTI qui le remplace à ce poste.

Pompier volontaire dès l'âge de 16 ans, le Lieutenant BORSOTTI est pompier professionnel depuis 20 ans. Homme de terrain, formateur, responsable logistique... les différents postes occupés au fil des années, lui ont permis d'avoir une parfaite connaissance de tous les aspects du métier, que ce soit dans sa partie opérationnelle, fonctionnelle ou dans la relation privilégiée à avoir avec les élus et partenaires du territoire, maillage indispensable à de bonnes conditions d'exercice.

Seul pompier professionnel du Centre de Garéoult qu'il coordonne désormais en binôme avec l'Adjudant-Chef adjointe Cathy DUPUY, il apprécie déjà le dynamisme et l'engagement des 73 pompiers volontaires qui constituent l'équipe du Centre de Secours et d'Incendie de Garéoult. Grâce à la disponibilité de tous et à la forte cohésion qui lie le groupe, plus de 1 600 interventions sont réalisées chaque année.

Merci à eux pour leur dévouement.



L'ÉCOLE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE GARÉOULT

Ouvert aux adolescents de 11 à 18 ans durant l'année scolaire, la section Jeunes Sapeurs Pompiers de Garéoult accueillent 34 jeunes. Encadrés par les Sapeurs Pompiers bénévoles du Centre, ils bénéficient d'une formation pratique et théorique au cours de laquelle le sport occupe une place privilégiée.

Durant 3 ans, les jeunes ont l'opportunité de s'engager pour une cause citoyenne en devenant acteur de la sécurité civile. Sensibilisés à la protection de l'environnement, initiés aux gestes de premiers secours et aux manœuvres incendie, ils sont nombreux à s'engager ensuite en tant que pompiers volontaires.

Présents lors de nombreuses manifestations, les Jeunes Sapeurs Pompiers de Garéoult forment un groupe soudé n'hésitant pas à valoriser leurs connaissances auprès du public.

RENSEIGNEMENTS :

Jeunes Sapeurs Pompiers de Garéoult

04 94 72 32 87 / magne.cathy@gmail.com

BON À SAVOIR

OPÉRATION «10 DE CONDUITE JEUNES» LE COLLÈGE DE GARÉOULT SÉLECTIONNÉ

Proposée chaque année à un Collège du Var par la Gendarmerie Nationale et Groupama, l'opération **10 DE CONDUITE JEUNES** permet de sensibiliser les élèves de 3^{ème} à l'environnement automobile via un apprentissage de la conduite au volant de véhicules adaptés et une information sur les règles de circulation et les dangers de certaines pratiques.

Retenu cette année, le Collège de Garéoult bénéficiera de cette action du 19 au 23 mai 2025. Tous les élèves pourront ainsi s'essayer à la conduite d'une voiture et être sensibilisés aux bonnes pratiques à adopter pour circuler en toute sécurité. Afin de préparer au mieux cette opération ludique et pédagogique, l'Adjudant BERTHIER, Officier de Police Judiciaire à la PMO de Saint Maximin est venu à la rencontre de la Police Municipale le 23 octobre. Si cette opération n'engendrera pas de fermeture de rues pour les riverains de la zone, il sera demandé aux habitants d'être vigilants aux abords du parking du Collège pendant ces 3 jours et de faire preuve de tolérance envers les jeunes apprentis conducteurs.



PERMANENCE DE LA SAUR

Chaque mardi de 10H à 12H - En mairie - Accès par la rue de la Russie (espace France Services)

La société SAUR, délégataire de la Ville pour le service de distribution d'eau potable et d'assainissement collectif, assure désormais une permanence en Mairie le mardi de 10H à 12H sans rendez-vous.

Léo BELLUCCI, agent clientèle SAUR est à votre écoute pour toutes questions relatives à votre consommation et à votre facture.

Service client SAUR : 04 83 06 70 01 / N° en cas d'urgence : 04 83 06 70 07

CAMPAGNE DE STÉRILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS

Afin de limiter la prolifération des chats errants, la Ville de Garéoult a confié à l'Association Le Chat Signois, aidée par l'Association Les Chats Campsois, la mission de capturer et de faire stériliser les chats non identifiés de la commune. Une campagne de trappage a été organisée dans ce but en novembre. Si l'objectif est de limiter les nuisances liées à une trop grande population de chats, cela permet également d'améliorer la santé de ces animaux, très souvent confrontés à des maladies infectieuses et pathologies tels que le typhus ou le coryza. Les chats qui le peuvent sont ensuite proposés à l'adoption. Aussi, si vous souhaitez donner une famille à l'un d'eux, n'hésitez pas à contacter l'Association Le Chat Signois au 06 85 14 69 16 - lechatsignois83@gmail.com



ÊTRE INFORMÉS VIA LES RÉSEAUX

PENSEZ À VOUS ABONNER

Démarches administratives, alertes, événements à venir, retour en images... chaque jour, de nombreuses informations utiles à votre quotidien sont diffusées sur :



Instagram
villegareoult83136



Facebook
VilleGareoult83136

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

En tant qu'opposition, nous tenons à partager notre vision pour l'aménagement de Garéoult. Nous constatons que les projets actuels manquent d'ambition et de cohérence. La politique de la ville doit aller au-delà des mesures superficielles pour véritablement répondre aux attentes des habitants. Nous préconisons une réévaluation complète des projets d'urbanisation, avec une approche axée sur la transparence et la concertation citoyenne. Il est crucial d'intégrer des solutions innovantes pour revitaliser notre centre-ville, tout en préservant notre patrimoine. Nous plaçons l'accent sur une meilleure gestion des espaces verts, la revitalisation des infrastructures anciennes et le soutien aux commerces locaux. Ensemble, redonnons à Garéoult l'élan nécessaire pour un avenir prospère et durable.

Anne DUPIN, Conseillère Municipale et François HANNEQUART, Conseiller Municipal - «Construire le devenir, Améliorer l'avenir» / Isabelle BREMOND, Conseillère Municipale et Jean-Michel BONNIN, Conseiller Municipal



Anne
DUPIN



François
HANNEQUART



Isabelle
BREMOND



Jean-Michel
BONNIN



Texte non communiqué

Claudette ROMAN, Conseillère Municipale



En 2026, je serai candidat aux prochaines élections municipales. Comme moi, vous souhaitez que Garéoult retrouve enfin un cap, un dynamisme et sa qualité de vie : rejoignez-moi ! Pour une information différente, votre page Facebook En Avant Garéoult. Jérôme TESSON, Conseiller Municipal

AGENDA PROCHAINEMENT À GARÉOULT

SAMEDI 30 NOVEMBRE DE 9H À 12H - Maison de Garéoult
BOURSE AUX JOUETS D'OCCASION
Entrée Libre

DU MERCREDI 4 AU MARDI 24 DÉCEMBRE

VISITE DE LA MAISON DU PÈRE NOËL - Entrée libre aux heures d'ouverture de la Mairie

BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL installée devant la Mairie

JEUDI 5 DÉCEMBRE À 11H - Salle du Conseil Municipal
JOURNÉE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

SAMEDI 7 DÉCEMBRE À 18H - Chapelle Saint Félix
VEILLÉE DE NOËL organisé par Les Amis de Saint Félix
Participation Libre - Renseignements : 06 62 18 44 24 / 06 25 59 26 25

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE DE 8H À 13H - Maison de Garéoult
FARFOUILLE organisée par Les Varois vers les Autres

MERCREDI 11 DÉCEMBRE À 15H - Maison de Garéoult

CINÉ GOÛTER DE NOËL «Niko le petit renne, mission Père Noël»
(Date de sortie le 4/12/2024)

RÉSERVÉ AUX ENFANTS GARÉOULTAIS

Tarif unique : 6 € / Billetterie sur place à partir de 14H30 (Places limitées)
Goûter remis aux enfants par le Père Noël et ses lutins

VENDREDI 13 DÉCEMBRE À 21H - Maison de Garéoult
LA PASTORALE DES SANTONS DE PROVENCE - C^{ie} Nid'Oc
Spectacle participatif pour toute la famille
Gratuit - Réservation conseillée en mairie (Places limitées)

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE - Rues et Places du Centre Ville
À PARTIR DE 9H - VENTE DE PAIN cuit dans le four communal
Dans la limite des stocks disponibles

DE 9H À 17H - MARCHÉ DE NOËL

Produits de bouche, idées cadeaux, animations, photo avec le père Noël et ateliers gratuits... Programme complet à retrouver sur www.gareoult.fr

À 18H - CONCERT DE NOËL DANS L'ÉGLISE

Proposé par l'ensemble vocal Cantabile - Participation Libre



MARDI 17 DÉCEMBRE À 19H - Maison de Garéoult
CONCERT DE NOËL des élèves et professeurs du Conservatoire de Musique de la Provence Verte
Gratuit - Réservation conseillée en mairie (Places limitées)

SAMEDI 21 DÉCEMBRE DE 9H À 12H - Place Gueit
FÊTE DE LA ROUSTIDE

Dégustation de la Roustide cuite dans le four communal
Marché des Producteurs locaux (habituellement Place du général de Gaulle)

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE À 11H30 - Maison de Garéoult
REPAS «LE GROS SOUPER» proposé par l'Asso. Ambassade de Provence
Payant sur réservation - Renseignements : 06 63 51 74 68



LE NOËL DES AÎNÉS GARÉOULTAIS

Offert aux Garéoultais(es) de plus de 75 ans

Sur inscription obligatoire en mairie avant le 4 décembre 2024

Distribution des colis gourmands - Permanences en mairie

Mardi 10 et mercredi 11 décembre de 9H à 12H et de 14H à 17H

Samedi 14 décembre de 9H à 12H

Spectacle cabaret et goûter - Salle des Restoubles

Jeudi 12 décembre à 14H

PLUMES, PAILLETES ET STRASS - Panach' Cabaret



LE NOËL DES ÉCOLIERS GARÉOULTAIS

Offert par la Municipalité

Spectacles de Noël:

Jeudi 12 et vendredi 13 décembre - École Élémentaire Pierre Brossolette

Mercredi 18 décembre - Accueil de Loisirs

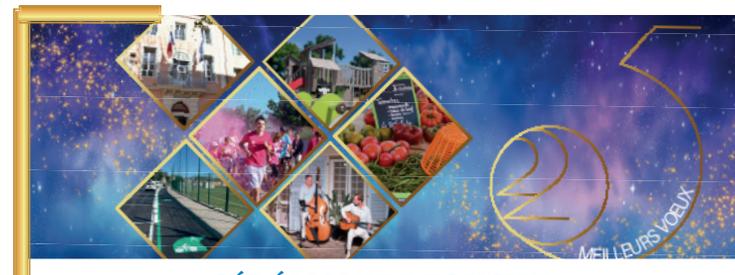
Jeudi 19 décembre - École Maternelle Marie Chabaud

Distribution de friandises et de cadeaux collectifs par le Père Noël

Mardi 17 décembre - École Élémentaire Pierre Brossolette

Jeudi 19 décembre - École Maternelle Marie Chabaud

Repas de Noël à la cantine : Jeudi 19 décembre



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Samedi 4 janvier à 11H / Maison de Garéoult

Gérard FABRE, Maire et les Membres du Conseil Municipal
vous souhaitent de
JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
et seraient heureux de vous rencontrer à cette occasion.